



Collecte des encombrants – Conteneurs de l'ÉCOCENTRE MOBILE à PLTN et au lac Bibite (1^{er} au 4 septembre)

(Lac-Tremblant-Nord, le 25 août 2023) - La municipalité tient à informer sa population que les **gros conteneurs de l'ÉCOCENTRE MOBILE pour la collecte des encombrants seront installés du 1^{er} au 4 septembre à la marina de PLTN ainsi qu'à la marina du lac Bibite.**

→ Il est important de rappeler que l'usage des conteneurs de l'Écocentre mobile est réservé uniquement à la collecte des encombrants des résidences des citoyens de Lac-Tremblant-Nord et que le dépôt de matériaux de construction provenant de projets de construction commerciaux est interdit.

→ **À titre informatif, voici les items acceptés et refusés pour l'Écocentre mobile :**

- **SEULS LES ITEMS SUIVANTS SONT ACCEPTÉS :** Métal, matelas, résidus de construction, rénovation et démolition, meubles de maison ou de jardin, table, chaise, divan, matelas, sommier, lit, bureau, bibliothèque, desserte et étagère. Électroménagers sans halocarburés : cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau.
- **ITEMS REFUSÉS :** Résidus domestiques dangereux (RDD), appareils électroniques*, pneus, déchets domestiques et appareils électroménagers contenant des halocarburés.

**Afin de vous départir de vos appareils électroniques, un point de dépôt du programme de recyclage des produits électroniques « Les Serpuariens » est installé derrière le Centre électronique de Saint-Jovite (1208, rue de St-Jovite, Mont-Tremblant).*

→ Les autres items qui sont refusés pour l'Écocentre mobile peuvent être amenés dans un écocentre régulier. Pour connaître l'adresse et l'horaire de tous les écocentres de la MRC des Laurentides, visitez traindeviedurable.com/ecocentres

Merci de votre collaboration!